



CC du Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois (Siren : 200000438)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pontchâteau
Arrondissement	Saint-Nazaire
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/12/2005
Date d'effet	31/12/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Véronique MOYON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2 rue des Châtaigniers
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44160 PONTCHATEAU
Téléphone	02 40 01 48 01
Fax	02 40 45 07 99
Courriel	secretariat@cc-paysdepontchateau.fr
Site internet	www.paysdepontchateau.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	35 872
-----------------------------	--------

Densité moyenne	109,64
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Crossac (214400509)	3 013
44	Drefféac (214400533)	2 229
44	Guenrouet (214400681)	3 394
44	Missillac (214400988)	5 342
44	Pontchâteau (214401291)	10 967
44	Sainte-Anne-sur-Brivet (214401523)	3 019
44	Sainte-Reine-de-Bretagne (214401895)	2 389
44	Saint-Gildas-des-Bois (214401614)	3 868
44	Sévérac (214401960)	1 651

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>III.14. hors compétence GEMAPI obligatoire, la Communauté de communes exerce en lieu et place des communes membres, une compétence décrite ci-dessous dont l'exercice n'exonère en rien les responsabilités des différents acteurs susceptibles d'intervenir dans ces domaines au titre des textes en vigueur (riverains propriétaires, Préfet, Maires, ?). ? des missions d'animation, d'étude, de connaissance, de communication et de suivi des SAGE Vilaine et Estuaire de la Loire, et participation aux missions d'un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) ; ? la gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique ; ? la contribution à la lutte contre les pollutions, sans se substituer aux responsabilités des émetteurs, par des actions de sensibilisation et de conseil et de lutte contre la diffusion de la pollution ; ? la restauration du bocage ; ? la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la qualité de l'eau et plus particulièrement les suivis physico-chimiques et biologiques des cours d'eau ; ? l'animation, la sensibilisation, la concertation et la communication dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.</i>
- Autres énergies <i>Zones de développement éolien.</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif, mise en oeuvre du SPANC (inventaire, contrôle, suivi de la mise en conformité et suivi périodique).</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et régionaux: - Etude et mise en place d'un schéma directeur de sauvegarde des espaces naturels sensibles.</i>

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Gestion de fourrières pour animaux.

- Action sociale

1- Petite enfance et jeunesse. Les activités périscolaires et les Centres de Loisirs Sans Hébergement restant de la compétence communale. 2- Relais assistantes maternelles. 3- Services aux personnes âgées ou handicapées (aide-ménagère à domicile, portage de repas à domicile, Téléalarme, etc.).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire selon la liste exhaustive suivante: -Soutien aux événements sportifs, culturels, économiques et touristiques d'intérêt communautaire et mise à disposition d'équipements. Sont d'intérêt communautaire les événements dont l'attractivité et la médiatisation bénéficient à l'ensemble du territoire et au-delà, ainsi que les événements créés par des associations regroupant des professionnels locaux.

- Activités sportives

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire selon la liste exhaustive suivante: -Soutien aux événements sportifs, culturels, économiques et touristiques d'intérêt communautaire et mise à disposition d'équipements. Sont d'intérêt communautaire les événements dont l'attractivité et la médiatisation bénéficient à l'ensemble du territoire et au-delà, ainsi que les événements créés par des associations regroupant des professionnels locaux.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

-Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (cf article L 122-3 du CU), et de schémas de secteur (cf article L5214-23-1 du CGCT).

- Schéma de secteur

-Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (cf article L 122-3 du CU), et de schémas de secteur (cf article L5214-23-1 du CGCT).

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Etude et organisation des transports publics de personnes (y compris les scolaires) en qualité d'organisateur secondaire.

- Transport scolaire

Etude et organisation des transports publics de personnes (y compris les scolaires) en qualité d'organisateur secondaire.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration et suivi d'une charte territoriale d'aménagement.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

-Définition du schéma de développement touristique local; -Actions de développement et de promotion touristique du territoire; -Partenariat avec les offices de tourisme du territoire, dans le respect du schéma de développement touristique local et selon conventions.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique de l'habitat pour des opérations de type P.L.H., O.P.A.H., O.R.A.H.
- Politique du logement social
Politique du logement social d'intérêt communautaire, et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Politique de l'habitat pour des opérations de type P.L.H., O.P.A.H., O.R.A.H.
Autres
- Gestion d'un centre de secours
Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Réalisation et gestion des aires d'accueil et de stationnement prolongé des gens du voyage.
- Création et gestion des maisons de services au public
Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- Autres
1- Aménagement rural y compris les études de l'espace agricole (état des lieux des exploitations agricoles, cartographie des exploitations, zones sensibles en milieu agricole). 2-Construction, extension et entretien de bâtiments administratifs et techniques d'intérêt communautaire selon la liste exhaustive suivante: Bâtiments administratifs situés au 17 rue des Forges et au 21 rue du Pont 44530 Saint-Gildas-des-Bois; Garages situé au 03 rue des Sports 44530 Saint-Gildas-des-Bois; Gendarmerie de Saint-Gildas-des-Bois; Relais Informations Services à la Chinoise 44780 Missillac.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	SAEP de la région de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-bois (200078905)	SM fermé	43 790
44	SM Atlantic'eau (254401094)	SM fermé	560 241
44	Syndicat du bassin versant du Brivet (254402282)	SM fermé	250 893
44	SM pour l'aménagement du bassin versant de l'Isac (200025815)	SM fermé	130 399
44	Syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique (SYDELA) (200014926)	SM fermé	671 195
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 280 682
44	SM du parc naturel de la Brière (254400955)	SM ouvert	593 454
44	SM Centre Nord Atlantique pour le traitement et le recyclage des déchets (254402522)	SM fermé	169 743
44	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (254401243)	SM ouvert	1 624 275

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)